

France = "Absurdistan" ?

Un grand quotidien allemand titrait cette semaine : "Absurdistan", en parlant de la France actuelle et ses mesures sanitaires incompréhensibles pour tout esprit un peu logique...

J'avais déjà à plusieurs reprises attiré l'attention sur l'incongruité des termes "distanciation sociale", en rectifiant en "distanciation *a-sociale*" dans mes textes pour le Conseil d'État ; cela a dû faire mouche quelque part et on parle à présent de "distanciation *physique*"...

Lorsque cette distanciation de 1 mètre ne peut être respectée, il faut porter un masque, comme clairement indiqué sur le site gouvernemental info-coronavirus :



Cela revient à dire que si l'on porte un masque, la distanciation n'a plus d'importance, le masque étant censé protéger suffisamment. Ou alors le masque ne sert à rien ??

Or, depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos, dont les petits commerces, où donc aucune contamination n'est à craindre. Pourquoi, dès lors, interdire l'accès à ces commerces pendant des semaines ? Absurdistan !

Les conséquences sont dévastatrices et parfois mortelles, comme le cas de la jeune Alysson Jadin (24 ans), qui venait d'ouvrir son salon de coiffure en août, qui n'avait droit à aucune compensation financière en l'absence de chiffre d'affaire 2019, et qui s'est suicidée ! Et elle ne sera pas la seule, victime d'Absurdistan...

Et on rajoute une couche : alors que le port du masque est obligatoire dans tous les commerces, grands et petits, le décret de confinement du 30 octobre y impose, en plus, une jauge de 4 m<sup>2</sup> par personne, sans aucune justification, alors que tout le monde est protégé ! Absurdistan !

Un peu de géométrie... La distanciation d'1 mètre équivaut à une zone d'un demi-cercle devant la personne, soit  $(3,14 \times 1^2)/2 = 1,57 \text{ m}^2$ . Or, le gouvernement établit une zone d'un cercle *entier* autour de la personne, soit 3,14 m<sup>2</sup>, largement arrondi à 4 m<sup>2</sup>, partant du principe qu'on postillonne et qu'on respire aussi par l'arrière du crâne ! Absurdistan !

A présent, devant la fronde des petits commerces, le gouvernement, très vexé de devoir céder, veut faire passer les 4 m<sup>2</sup> (déjà inutiles puisque tout le monde est masqué) à 8 m<sup>2</sup> manifestement vexatoires et punitifs, en attendant pire, et on peut être assuré que le désir de revanche de l'exécutif contre ces protestataires est tel que cette jauge « vengeresse » restera en vigueur jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire le 16 février, voire jusqu'à la sortie de l'état d'urgence le 21 avril.

En phase montante du phénomène, la jauge était de 4 m<sup>2</sup>, et en phase descendante elle passe à 8 m<sup>2</sup> (??) : Absurdistan !

Conséquence : une boutique faisant 5 mètres sur 3, soit 15 m<sup>2</sup>, ne pourra accueillir que le seul vendeur et aucun client ! Absurdistan !

Mais le plus dramatique sera la formation de files d'attente devant ces commerces, y compris les personnes fragiles devant les pharmacies, en plein hiver ! Ce samedi 21 novembre, dans ma région, il y avait 1° et un violent mistral glacial à 110 km/h, soit une température ressentie (Steadmann) de -21°C !!! Imaginez des personnes vulnérables, devant faire la file pendant des dizaines de minutes dans de telles conditions, voire sous la pluie, la neige, "pour leur bien" (!) : c'est criminel, et au lieu de vider les hôpitaux, on va les remplir ! Absurdistan !

Si les Américains avaient maltraité de la sorte des prisonniers irakiens, que n'aurait-on pas entendu !

Et si une personne fait un malaise mortel devant la pharmacie à cause du froid ? Sans oublier tous ceux qui, comme moi (78 ans), une fois le stock de médicaments épuisé, arrêteront tout bonnement de se faire soigner ? Jusqu'au 21 avril 2021 ?? Absurdistan !

Et de même devant les boulangeries, les supérettes, voire les hypermarchés.

C'est, une nouvelle fois, révélateur de l'abîme entre les vues utopistes des décideurs et le vécu réel de la population, contrairement à la tradition séculaire de la famille de Métairy, d'où la présente intervention.

Finalement, trop, c'est trop, surtout que les graves conséquences sur le moral des citoyens les dépriment personnellement mais aussi leur système immunitaire : « *La peur s'est déplacée. Ce n'est plus celle du virus mais celle du confinement sans limite de temps* ».

Aussi, si l'exécutif persiste dans des mesures absurdes aux conséquences qu'il sait gravissimes, il ne restera qu'à engager des poursuites pénales pour brimades et sévices volontaires, mise en danger volontaire de la santé et la vie d'autrui, et, le cas échéant, homicide volontaire puisque l'exécutif ne pouvait ignorer les conséquences de ses actes : « *faute caractérisée : l'exposition d'autrui à un risque d'une particulière gravité que l'auteur ne pouvait ignorer* », et c'était volontaire vu le caractère « punitif » de ces jauges de 8 m<sup>2</sup> alors que tout le monde porte des masques dans les commerces.

Espérons qu'il ne faille pas en arriver là, et que la saisine d'urgence du Conseil d'État, dès la parution du décret, sera acceptée, pour une fois...

Dernière aberration en date : alors qu'il se confirme que les particules fines sont des vecteurs du virus dans l'air, on recommande d'ouvrir les fenêtres... pour laisser entrer ces particules fines !

Où est donc notre esprit cartésien ? Descartes, consterné, doit se retourner dans sa tombe !